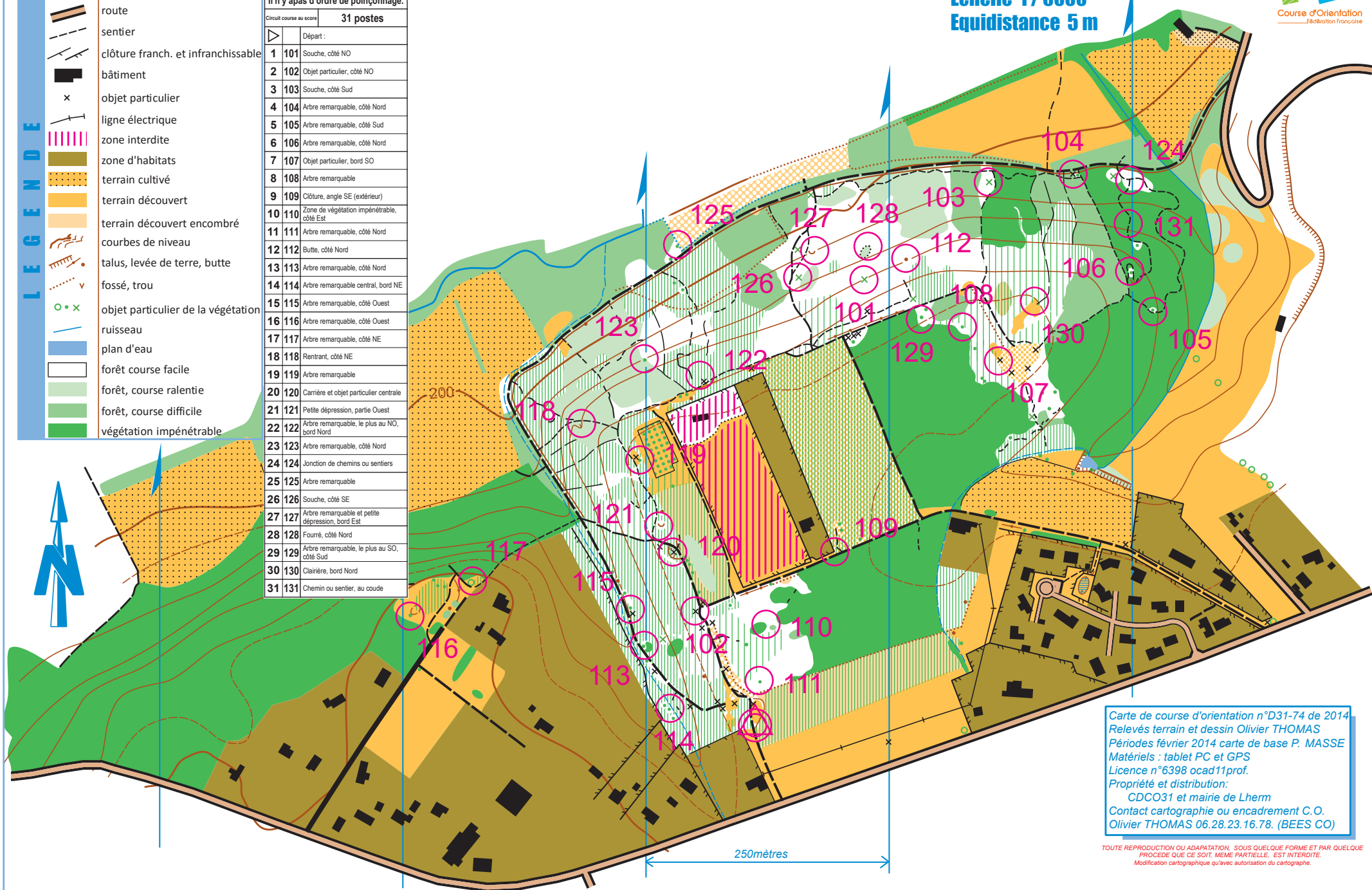


Echelle 1 / 5000
Equidistance 5 m

Parcours permanent des Escoumes	
Il n'y a pas d'ordre de poinçonnage.	
Circuit course au score	31 postes
▷	Départ :
1	101 Souche, côté NO
2	102 Objet particulier, côté NO
3	103 Souche, côté Sud
4	104 Arbre remarquable, côté Nord
5	105 Arbre remarquable, côté Sud
6	106 Arbre remarquable, côté Nord
7	107 Objet particulier, bord SO
8	108 Arbre remarquable
9	109 Clôture, angle SE (extérieur)
10	110 Zone de végétation impénétrable, côté Est
11	111 Arbre remarquable, côté Nord
12	112 Butte, côté Nord
13	113 Arbre remarquable, côté Nord
14	114 Arbre remarquable central, bord NE
15	115 Arbre remarquable, côté Ouest
16	116 Arbre remarquable, côté Ouest
17	117 Arbre remarquable, côté NE
18	118 Rentrant, côté NE
19	119 Arbre remarquable
20	120 Carrière et objet particulier centrale
21	121 Petite dépression, partie Ouest
22	122 Arbre remarquable, le plus au NO, bord Nord
23	123 Arbre remarquable, côté Nord
24	124 Jonction de chemins ou sentiers
25	125 Arbre remarquable
26	126 Souche, côté SE
27	127 Arbre remarquable et petite dépression, bord Est
28	128 Fourré, côté Nord
29	129 Arbre remarquable, le plus au SO, côté Sud
30	130 Clairière, bord Nord
31	131 Chemin ou sentier, au coude

LEGENDE

- route
- sentier
- clôture franch. et infranchissable
- bâtiment
- objet particulier
- ligne électrique
- zone interdite
- zone d'habitats
- terrain cultivé
- terrain découvert
- terrain découvert encombré
- courbes de niveau
- talus, levée de terre, butte
- fossé, trou
- objet particulier de la végétation
- ruisseau
- plan d'eau
- forêt course facile
- forêt course ralentie
- forêt course difficile
- végétation impénétrable



Carte de course d'orientation n°D31-74 de 2014
 Relevés terrain et dessin Olivier THOMAS
 Périodes février 2014 carte de base P. MASSE
 Matériels : tablet PC et GPS
 Licence n°6398 ocad11prof.
 Propriété et distribution :
 CDCO31 et mairie de Lherm
 Contact cartographie ou encadrement C.O.
 Olivier THOMAS 06.28.23.16.78. (BEES CO)

TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, SOUS QUELQUE FORME ET PAR QUELQUE PROCÉDÉ QUE CE SOIT, MÊME PARTIELLE, EST INTERDITE.
 Modification cartographique qu'avec autorisation du cartographe.